



Chambres de l'extrême

"Laissez entrer la vie"

faites un don, soutenez le projet

«L'hôpital prend à cœur de rompre l'isolement de l'enfant et de lui proposer l'environnement le plus rassurant et le plus intimiste possible avec le souhait de laisser entrer la vie»

Pr Yves PEREL, chef du pôle de pédiatrie

Praticien hospitalier au sein de l'unité d'hématologie pédiatrique

Votre aide est essentielle,
chaque don compte.



chu-bordeaux.fr



- Chaque année **150 enfants sont pris en charge** dans l'unité d'hématologie pédiatrique
- Environ **1/3 d'entre eux** sont accueillis en **secteur protégé**

« La séparation est difficile, on sait que notre fils est en sécurité mais une maman est censée être avec son bébé »
Mère de Benjamin

Le secteur protégé a pour mission d'accueillir les enfants en situation de greffe de cellules souches hématopoïétiques ou d'aplasies médullaires sévères (notamment traitement d'attaque des leucémies aiguës myéloblastiques, rechutes de leucémies aiguës lymphoblastiques).

Un besoin de rénovation et d'humanisation

Conçu en 1990, ouvert en 1992, ce secteur se compose de 5 chambres (dont 2 ne disposent pas de cabinet de toilette ni de WC) aux surfaces très réduites (de l'ordre de 8-9 m²), avec :

- ✗ des inconvénients de sécurité (mesures de réanimation)
- ✗ l'impossibilité d'accueillir les parents pour la nuit
- ✗ une difficulté pour les enseignants, éducateurs, bénévoles... d'accéder aux chambres

La durée moyenne de séjour des enfants, rigoureusement confinés dans leur chambre, est de **22 jours**.

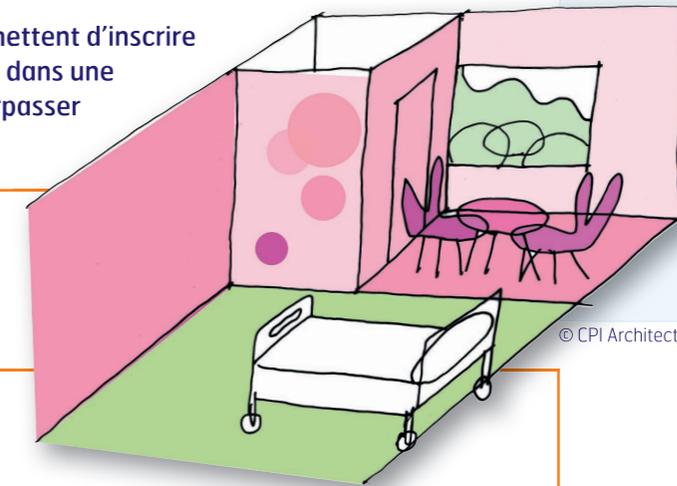
« J'aurais vraiment besoin d'une bonne douche pour me relaxer et bien me laver mais il n'y a pas de salle de bain »

Julien

Un projet de restructuration

- **AMÉLIORER** la qualité d'accueil, de l'offre de contact et d'animation adaptée aussi bien à des bébés qu'à des grands adolescents.
- **DONNER** la possibilité aux parents de passer la nuit dans la chambre de leur enfant.
- **ÉQUIPER** chaque chambre d'une salle de bain individualisée pour les plus petits comme pour les adolescents.
- **GARANTIR** un haut niveau de protection antimicrobienne pour ces enfants dépourvus de défenses immunitaires.

Autant d'éléments qui permettent d'inscrire les enfants et leurs familles dans une démarche positive pour surpasser ce moment difficile.



➤ DEMAIN LE SECTEUR PROTÉGÉ CE SERA...

- 6 chambres d'environ 20 m² par chambre,
- 6 cabinets de toilette individualisés bénéficiant du même traitement d'air,
- un bureau médical et un bureau infirmier,
- une salle de sport et une salle de détente, accessibles autant aux patients du secteur protégé que du secteur conventionnel...

© CPI Architecture

À la conquête de la vie !

Le titre du projet, « chambres de l'extrême », fait référence à la durée d'hospitalisation habituellement prolongée, à la fatigue parfois extrême des enfants, au risque vital élevé. Ce lieu est celui de la conquête, du défi, de la modernité, de l'énergie...

L'esprit qui prévaut, et qui s'ajustera aux impératifs techniques et d'ergonomie, incite ainsi à traiter spécifiquement :

- ▶ la structure par des courbes, des fenêtres rondes,
- ▶ les matériaux : nobles, solides,
- ▶ la lumière directe autant que possible particulièrement dans les chambres,
- ▶ la décoration apaisante, favorisant le rêve, une forme de tranquillité, de stabilité.

« J'ai encore du mal à repasser devant cette chambre ; ça a été dur dur, on peut dire que j'en ai bavé ! Ce qui m'a aidé à tenir le coup, c'est la présence de tous ceux qui me parlaient d'autre chose : de sport, de sorties entre potes et même du lycée ! La vie quoi, l'avenir ! Et vous savez où ça m'a menée ? Où je suis inscrite ? Allez, devinez... oui, l'école d'infirmières ! »

Agathe



ET SI VOUS REJOIGNEZ LA FAMILLE DES MÈCÈNES DES CHAMBRES DE L'EXTRÊME ?

Coût global du projet	900 000 €
Participation financière de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France	350 000 €
Dons et promesses de dons de Fondations, d'associations, d'entreprises et de particuliers.....	360 000 €
Participation financière du CHU de Bordeaux	82 000 €

Reste au 31 décembre 2017 **108 000 €**

Bénéficiez d'une réduction fiscale

Vous êtes un particulier

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de réduire votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don (75% si vous êtes imposable sur la fortune) dans la limite de 20% de votre revenu imposable (50 000 € si vous êtes imposable sur la fortune).

→ Un don de **100 €** ne vous coûtera au final que **34 €**

Vous êtes une entreprise

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de réduire votre impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite d'un plafond de 0,5‰ (pour mille) de votre chiffre d'affaires.

→ Un don de **1 000 €** ne vous coûtera au final que **400 €**



je fais un don... Chambres de l'extrême "Laissez entrer la vie"

Particulier Entreprise Association

Mme M. Mme et M.

Nom..... Prénom

Entreprise/association

N° SIREN-SIRET / code APE

Adresse

Code postal..... Ville..... Pays.....

Tél..... email

Montant du don : €

- en espèces à la régie du CHU
 par chèque à l'ordre du Trésor Public

CHU de Bordeaux
Direction des affaires financières
12, rue Dubernat 33404 Talence cedex
Email : don@chu-bordeaux.fr
Tél. 05 56 56 56 56

- par virement bancaire

Banque de France RC PARIS B 572104891 TITULAIRE : 033018 - TRESORERIE BORDEAUX CHU DOMICILIATION : BDFBORDEAUX			
Identification nationale (RIB)			
CODE BANQUE 30001	CODE GUICHET 00215	N°COMPTE C3310000000	CLE RIB 48
Identification internationale			
IBAN FR95 3000 1002 1500 0010 5002 991 Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRP PXXX			

Je souhaite que mon don reste anonyme

- Oui Non

Direction de la communication et de la culture
Tél. 05 56 79 53 42



chu-bordeaux.fr